

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six et le vingt-et-un mars à dix-sept heures minutes, le Conseil Municipal de la Commune de CUREL régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BELLEMAIN, Maire.

Présents : Mesdames Sophie DUCCA, Valerie AZAN, Liliane BARGES, Jade BELLANGER et Messieurs Thierry BELLEMAIN, Antoine POLATOUCHE, Thibaut CHARLOT.

Convocation et affichage : 16/03/2026

Secrétaire de séance : Madame Jade BELLANGER

Nombre de membres en exercice : 7

Nombre de membres présents : 7

OBJET : ELECTION DU REPRESENTANT ECOLE PUBLIQUE

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à l'élection d'un délégué titulaire à l'Ecole publique.

Un titulaire doit être élu.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DESIGNE COMME DELEGUE TITULAIRE :**
 1. **Madame Valérie AZAN – Titulaire**
 2. **Monsieur Thierry BELLEMAIN – Suppléant**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CUREL le 21 mars 2026

Le Maire,

Thierry BELLEMAIN



Le secrétaire
Jade BELLANGER

A blue ink signature of Jade Bellanger, the secretary, written in a cursive style.